

Editorial Eric Thirouin et Julien delaunay

Entente des hommes, Symbiose sur le terrain

Depuis 2003, un arrêté interdisant aux agriculteurs d'appliquer insecticides et acaricides « *durant toute la période de floraison et pendant la période de production d'exsudats* » en présence d'abeilles est en vigueur. C'est une mesure de bon sens pour préserver les abeilles.

Or, sous prétexte qu'il est difficile de déceler une abeille au milieu d'un champ, le Ministère de l'agriculture cherche, depuis plusieurs mois, à sortir un arrêté pour « décréter » les heures de sortie des abeilles et, par conséquent, à régenter les horaires de travail des agriculteurs, sans prise en compte des questions de sécurité, de voisinage ou encore de conditions de vie. Où sont la simplification et l'agro-écologie, prônées par le Ministre de l'Agriculture, quand on passe d'une obligation de résultats à une obligation de moyens, éloignée de la réalité de terrain et de la diversité des contextes de production ? Nous refusons une révision arbitraire de l'arrêté qui ne conduirait qu'à d'inutiles et improductives crispations entre les agriculteurs et apiculteurs.

A la FNSEA, nous avons recherché une position équilibrée entre les tenants du statut quo et ceux du tout réglementaire. Avec les apiculteurs du réseau, l'ensemble des Associations Spécialisées Végétales et leurs Instituts Techniques, nous avons rédigé des fiches de bonnes pratiques, culture par culture. Ces fiches ont pour vocation de nous aider, nous agriculteurs en collaboration avec les apiculteurs, sur les facteurs qui doivent être appréciés, analysés par chacun, afin de répondre au mieux à cette obligation de ne pas traiter en présence d'abeilles.

Le dialogue constructif, conduit sur la base de données scientifiques et agronomiques, nous a permis d'élaborer des recommandations pertinentes, à suivre pour garantir un bon état des colonies d'abeilles, de meilleures miellées et une pollinisation optimale de plantes bien protégées.

Voilà, pour nous, la meilleure façon de concilier agronomie et écologie, activité apicole et productions végétales.

La symbiose de nos activités ne se "décrète" pas, mais se construit par le dialogue et les bonnes pratiques agro-environnementales. Les contacts directs entre les agriculteurs et les apiculteurs sont à poursuivre et à renforcer.

Aussi, nous vous invitons à prendre connaissance des fiches de bonnes pratiques, à les appliquer et à les partager avec vos voisins apiculteurs et agriculteurs pour favoriser l'entente des hommes et la symbiose sur le terrain.

Eric Thirouin et Julien Delaunay